COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur GODET Pascal, Monsieur LE PROVOST Guy, Madame LEBRET Dominique, Madame MENARD Vanessa, Madame BOTREL Marie-Claire, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude, Monsieur BRIAND Gérard, Madame RAULT Annie, Madame AMBROISE Fabienne, Monsieur PELHATRE Michel, Monsieur YVART Didier, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Monsieur MAILLARD Rémi, Madame PONCEL Sylvie, Madame COURTOIS Marie-Françoise,

<u>Etaient absents</u>: Madame PICOUAYS Jacqueline pouvoir à Monsieur LE BORGNE Claude, Monsieur HAUTIERE Ludovic pouvoir Monsieur LE BORGNE, le pouvoir est annulé Monsieur LE BORGNE étant déjà détenteur d'un pouvoir.

Secrétaire de séance : Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude

FINANCES

Bilan Cantine, Garderie, Temps Activités Périscolaire et Accueil de Loisirs.

le conseil municipal prend acte des bilans année scolaire 2017-2018 :

recettes: 77 300,65 € Cantine: dépenses :138 300,99 € déficit : 61 000,34 € Garderie: dépenses : 37 211,68 € recettes : 22 603,40 € déficit : 14 608,19 € TAP: dépenses : 44 882,90 € recettes: 31 953,87 € déficit : 12 929,03 € ALSH: dépenses : 16 738,15 € recettes: 12 576,37 € déficit: 4 161,78 €

Vote des tarifs communaux 2019

Le conseil municipal vote des tarifs communaux pour l'année 2019

DESIGNATION	
PECHE ETANG DU PARC DU VAL DROUET	
Association commune	GRATUIT
Association hors commune	32.65€
Carte à l'année : commune adulte	GRATUIT
Carte à l'année : hors commune	42.85 €
Carte à l'année : enfant -12 ans hors commune	GRATUIT
Prix journée : commune adulte et enfant	GRATUIT
: enfant de - 12 ans hors	
Prix journée commune	GRATUIT
Prix journée : adulte hors commune	6.70€
CONCESSION CIMETIERE	
* 20 ans	124.00 €
* 30 ans	153.00 €
Plein terre	62.00€
Columbarium	
* 5 ans	124.00 €
* 10 ans	235.00 €
* 15 ans	350.00€
INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE	183.00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R	

Commune			11.00 €
Cartes d'abonne	ment égarées		5.00 €
Hors commune f	•		16.00 €
Livres non rendu	s (après 2 relances téléphoniq	ues et 1 courrier) :	
Livres adultes			20.00€
Livres jeunesse			10.00€
CD/DVD			20.00€
Bénévoles			GRATUIT
Habitants arrivés	s dans l'année		GRATUIT
Les nouveaux ha	bitants doivent remplir un bull	letin	
d'inscription.			
DROIT DE PLACE	MARCHAND AMBULANT		
Étalage de - 3 m	ètres linéaires		6.50€
par mètre supple			2.65 €
PUBLICITE BULLI	ETIN COMMUNAL		38.00 €
Artisans et comn	nerçants situés sur la commun	e	
MAISON DES SP	ORTS - FOYER CULTUREL		
SCENE			
Vin d'honneur e	t évènements familiaux		51.00 €
(Réservés aux ha	bitants de la communes)		
	SALLE CLEMENT ADER		
Commune			54.00 €
Hors commune			131.00 €
MATERIEL			
Commune	Salle H. BOUCHER	Couvert (l'unité)	0.40 €
		Verres ou tasses	
		100	15.00 €
		Verres ou tasses	22.50.6
		150 Verres ou tasses	22.50 €
		200	30.00€
		Autre matériel	0.40 €
Hors commune s	salle H. BOUCHER	Couvert (l'unité)	0.70€
		Verres ou tasses	
		100	20.00€
		Verres ou tasses	30.00.0
		150 Verres ou tasses	30.00 €
		200	40.00 €
		Autre matériel	0.70 €
Commune	Salle C. ADER	Couverts 100	40.00 €
		Couverts 150	60.00€
		Couverts 200	80.00€

	Autre matériel	0.40€
Hors commune salle C. ADER	Couverts 100	70.00 €
	Couverts 150	105.00 €
	Couverts 200	140.00 €
	Couverts 250	175.00€
	Autre matériel	0.70€
VAISSELLES PERDUES OU CASSEES		
Clips box		10.00€
Assiette plate grande		3.00 €
Assiette creuse		2.65 €
Assiette plate petite		2.65 €
Assiette à dessert		2.37 €
Verre ordinaire		0.49€
Verre ballon		0.92 €
Verre à vin		1.12 €
Flûte		1.12 €
Cuillère grande		0.49€
Cuillère petite		0.20€
Couteau		0.49€
Tasse café		1.89€
Tasse chocolat		2.47 €
Fourchette		0.49€
Louche		14.74€
Pichet		14.38€
Plateau stratifié		10.60€
Corbeille		5.94 €
Plat inox		8.60€
Saladier		14.38€
Grilles du four		7.00€
Plaque de cuisson		24.40€
Plat four 55mm		19.40€
Couvercle		13.68€
PLat gastro 100mm		22.29€
Faitout alu Ø 40		96.57€
Couvercle Ø 40		19.70€
Faitout alu Ø 36		83.14€
Couvercle Ø 36		16.47 €
Plat alu avec anses 45x36		109.04 €
BARRIERES	unité	1.35 €

SALLE CLÉMENT ADER			
ASSOCIATIONS COMMUNE	Tarif W-E	+ ½ j	+ 1 j
Manifestation ½ journée		71,00 €	
Manifestation avec repas	166 €		82,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	141,00 €		
2 manifestations : 1'une avec repas	166.00 €		
l'autre sans repas	141,00 €		
Réveillon	300,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	332,00 €	82,00€	164,00 €
Habitants hors commune	474,00 €	119,00 €	237,00 €
Privé ou commerçant Tarif séance (danse)		60,00 €	
Association extérieure Tarif séance (yoga)		23.50 €	
Chèque Caution		500,00 €	

Salle Clément Ader

Remise des clefs le vendredi 17h00 sous réserve des disponibilités de l'agent Reprise des clefs le lundi 8h 45 sous réserve des disponibilités de l'agent Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour pour les mois d'hiver du 1er janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir)

SALLE HÉLÈNE BOUCHER			
ASSOCIATIONS COMMUNE	Tarif W-E	+ ½ j	+ 1 j
Manifestation ½ journée		51,00 €	
Manifestation avec repas	89,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	81,00 €		
Réveillon	181,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	178,00 €	51,00 €	93,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	265,00 €	75.00.0	150.00 C
Habitants hors commune	300,00 €	75,00 €	150,00 €
Réveillon hors commune	428,00 €		
Privé ou commerçant Tarif séance (danse)	37,00 €		
Association extérieure Tarif séance (yoga)	14,50 €		
Chèque Caution	500,00 €		

Salle Hélène Boucher

Remise des clefs le vendredi 19h15 sous réserve des disponibilités de l'agent communal Reprise des clefs le lundi 8 h 45 sous réserve des disponibilités de l'agent communal

Cérémonie Obsèques : ½ journée pour les Trélivannais 51 €

Occupation de courte durée pour les associations Trélivannaises : location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : $51,00 \in$

Pour les 2 salles

L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune

Gratuité : le week-end Téléthon, les activités scolaires et

Trélivan Animation pour Noël.

Tarif commune pour le personnel municipal

Subvention école Jean FERRAT.

Le conseil municipal valide la prise en charge du transport pour la classe de neige du 26 janvier au 2 février 2019 à Bellevaux d'un montant de 4663 €.

Participation de la commune à l'aménagement du rond-point de la Bézardais.

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget principal 2019 la somme de 70 000.00 € pour la participation de la commune à l'aménagement du rond point de la Bézardais.

Vente ordinateurs obsolètes

Le conseil municipal décide de les donner au club informatique de la bibliothèque les ordinateurs obsolètes.

ENFANCE- JEUNESSE

Centre de loisirs 2019-Modalités de fonctionnement et tarifs.

Le conseil municipal décide d'organiser un accueil de loisirs sans hébergement du 8 juillet au 2 août 2019 inclus avec garderie gratuite de 7 h 30 à 9 h et de 17 h 00 à 18 h 30. Age des enfants de 4 ans au 30 juin 2019 à 12 ans dans l'année.

Participation des familles par jour :				
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif journée		Mi	ni Camp
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
0-512	6,40	7.60	9	10.2
513-900	10.60	12.80	13.20	15.30
900-1500	13.10	15.90	15.80	18.30
>1500	15.40	17.90	17.90	20.40

- Le règlement de la totalité du séjour sera effectué lors de l'inscription de l'enfant.
- <u>Rémunération du personnel</u> : salaire forfaitaire à la journée est indexé sur le SMIC en vigueur, incluant la garderie. Congés payés 10% du traitement forfaitaire brut.

STATUT	
Animateur (trice) BAFA	71.20€
Surveillant de Baignade	
Animateur (trice) BAFA	67.11€
Animateur (stagiaire) la	67.11 €
rémunération est appliquée	
au -delà des 14 jours de	
stage obligatoire	

Forfait déplacement pour la directrice 40 €

URBANISME ET TRAVAUX

SDE : Rénovation d'un foyer rue des Pins.

Le conseil municipal décide de remplacer un luminaire situés rue des Pins par le Syndicat Départemental pour un montant estimatif de 618€ HT

PERSONNEL

Temps de travail.

Le conseil municipal a pris acte de l'avis du comité technique paritaire et décide de confirmer les 1607h annuel de temps de travail pour les agents communaux.

AFFAIRE GENERALE

Dinan agglomération - annulation de la convention de gestion, visant à préciser les conditions dans lesquelles la commune assurera, à titre transitoire, la gestion de la compétence « eaux pluviales » Le conseil municipal décide d'annuler la délibération du 21 décembre 2017.

Accueil des séniors : décision de principe sur les lieux et types d'hébergement.

Le conseil municipal décide de s'orienter et d'avancer sur les deux projets ci-dessous :

- L'un sur le terrain en centre bourg situé près de la salle des fêtes Clément Ader, le long de l'accès à l'ancienne déchèterie qui pourrait être porté par un organisme privé comme « Ages et Vie ». Il propose une nouvelle forme d'hébergement, une alternative à l'EHPAD, pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Souvent ces personnes veulent rester dans leur commune ou leur quartier.
- L'autre à proximité de la salle Hélène Boucher, terrain du Rocher, serait dédié à l'accueil spécifique de séniors. Le projet serait conduit par un organisme HLM. Il favoriserait l'accueil de notre population vieillissante.

INFORMATIONS

Organisation des vœux de la municipalité Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pour extrait conforme,

Le Maire, C. LE BORGNE